



Le 12 juin 2020

Monsieur le Ministre Olivier VÉRAN, Cher Confrère,

Lors de votre audition par la Commission des Affaires Sociales du Sénat le mercredi 10 juin dernier, vous avez déclaré les propos suivants : « *Tous les soignants ont une prime. Mais le niveau de la prime varie en fonction de la charge épidémique rencontrée dans l'établissement. Chacun bien sûr a été impliqué. Mais je crois qu'une infirmière de réanimation à Mulhouse a été encore plus impliquée qu'un médecin de médecine nucléaire d'un hôpital situé hors de tout cluster, qui ne s'est pas vu transférer de malade de réanimation* ».

Si nous reconnaissons tous le courage et la pénibilité de travail du personnel médical et paramédical qui a été exposé en première ligne à l'épidémie, en particulier dans les services de réanimation Covid, les médecins nucléaires ont ressenti un profond malaise d'avoir été ainsi pointés du doigt, alors même que la profession s'est fortement mobilisée pendant toute la crise sanitaire.

De plus, l'opposition que vous établissez dans vos propos entre les infirmières et les médecins nous semble particulièrement mal venue, alors même que les professionnels de santé ont œuvré ensemble collectivement à la lutte contre le Covid-19.

Il ne nous paraît pas opportun de discréditer notre discipline auprès de l'ensemble de la communauté médicale.

En effet, la plupart des services de Médecine Nucléaire publics comme privés sont restés ouverts pendant toute la période du confinement gérant principalement, mais non exclusivement, les patients souffrant de cancers ou de coronaropathies qu'ils soient Covid positifs ou non. De plus, nous avons participé activement à la prise en charge du dépistage des patients Covid suspects d'embolie pulmonaire ainsi qu'au dépistage des patients Covid en les diagnostiquant, parfois de manière fortuite par nos examens, tout en assurant leur prise en charge auprès des équipes dédiées.

Nous avons également dû faire face à une gestion de crise particulièrement difficile pour l'organisation des soins en raison de la défection de notre personnel contaminé par la maladie, le manque de moyens mis à notre disposition, en particulier la pénurie de masques et de protections au début de l'épidémie, ainsi que la défection des patients craignant d'être contaminés¹.

¹ Comme décrit par l'enquête réalisée par le Dr. Thomas Poisson pour le SNMNMN.

La Médecine Nucléaire n'a donc pas été la spécialité médicale la plus épargnée, loin s'en faut, par la crise du Covid-19.

Le but de ce courrier n'est en aucune manière de solliciter une prime ou une rémunération supplémentaire ni même d'obtenir une quelconque distinction. Nous considérons simplement que nous avons rempli consciencieusement et dignement la mission qui était la nôtre et cela nous suffit.

Nous avons ainsi été heurtés par vos propos et estimons avoir été considérés à tort comme la spécialité la moins concernée par cette crise alors que nous y avons été confrontés, moins violemment que les personnels dans les services Covid, mais autant sinon plus que le reste du personnel médical.

Pour vous en convaincre, nous nous tenons à votre disposition pour vous accueillir dans un de nos centres afin que vous puissiez apprécier par vous-même la diversité et le dynamisme de notre discipline et constater les mesures que nous avons mises en place et continuons à appliquer pour la sécurité des patients et du personnel.

Dans cette attente, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, Cher Confrère, l'expression de notre haute considération.

Dr Eric ZERBIB
(Vice Président SNMN)



Dr Jean Baptiste VOITOT
(Président SNMN)

